



FÉDÉRATION NATIONALE DES
DESSINATEURS INDÉPENDANTS

COMPTE RENDU RASSEMBLEMENT DES 10 ANS

8, 9 ET 10 OCTOBRE 2021

LE PÔLE DU CHEVAL ET DE L'ÂNE

Les Amourettes, 18160 LA CELLE-CONDE



I. Déroulement du week-end – Programme

II. Compte rendu de la journée de Samedi

- 09h00 - 09h40 Discours des Présidents sortant et entrant
- 09h40 - 11h40 Intervenant Logiciels et formations : Laurent BOURDENET Présentation de notre partenaire Capinfo, bilan du partenariat déjà en place et à venir.
- 11h40 - 12h20 Intervenant juridique : Me TOURNAIRE
- 14h00 - 17h30 Compet'Mania - Animation entre adhérents avec les accompagnants.
- 17h30 - 18h30 Tables rondes
- 19h00 - 22h30 Vin d'honneur avec magicien en close up - Dîner de gala - Pièce montée - Champagne – Mentalisme
- 22h30 - 05h00 Soirée dansante avec DJ et open bar

III. Liens utiles

IV. Remerciements

V. Evènement à venir (AR AG)

VI. Penses bête

I. Déroulement du week-end – Programme

A l'initiale l'assemblée générale de 2021 devait être regroupée avec l'anniversaire des 10 ans de la FNDI. L'épidémie du Covid nous a empêché de nous réunir. L'Assemblée Générale a été réalisée en distanciel. Il nous paraissait inconcevable d'annuler cet événement, nous voulions fêter tous ensemble cette première décennie.

Cette année notre rassemblement était dans le département du Cher en région Centre Val de Loire, sur la Commune de La Celle-Condé, au pôle du cheval et de l'âne.



Arrivée prévue en fin d'après-midi des adhérents dès le vendredi 8 octobre, distribution des cottages pour chaque adhérent / accompagnant avant de se retrouver devant un bon repas au milieu de l'hippodrome.

Le rassemblement a pu réunir 60 adhérents, 7 adhérents de la région Centre, 10 adhérents du Nord, 12 adhérents de la région Est, 14 de l'Ouest et enfin 17 de la région Sud.

Le samedi a commencé par un petit déjeuner, suivi de réunion à partir de 9h. Nous avons pu écouter le discours de Pascal MOUNIER, président sortant. Nous avons assisté à la passation de pouvoir entre les deux présidents, et nous avons accueilli Raphaël DINIEL, nouveau président. La toute nouvelle équipe de la FNDI a alors été présentée également.

Laurent BOURDENET a présenté un bilan concernant l'étude des formations et logiciels. Nous comptons en cette fin d'année trois partenaires professionnels pour répondre aux demandes des adhérents concernant les logiciels utilisés.

Maître TOURNAIRE a recensé tous les critères des demandes auxquelles il a pu répondre au cours de ces trois dernières années. Notre partenariat avec son cabinet est d'une grande utilité et nous souhaitons poursuivre cette collaboration.





Après un bon déjeuner avec une vue panoramique sur l'hippodrome et le domaine du Pôle, nous avons rendez-vous pour une activité commune entre tous les adhérents et accompagnants (petits et grands confondus) pour une Compet'Mania. Une activité conviviale en équipe pour pratiquer différentes épreuves collectives (*course d'obstacles accompagnés d'un âne, reconstitution d'une phrase avec des mots cachés, blind test, jeux de coordination en équipe, jeux sur les 5 sens...*)



Après cette activité, des tables rondes ont été organisées pendant une heure entre adhérents de la même région. Ces tables rondes ont permis de discuter ensemble, de se connaître, d'échanger sur certaines problématiques rencontrées et de parler de la prochaine assemblée régionale.

La journée s'est alors poursuivie sur un vin d'honneur, une soirée d'anniversaire avec repas animé par un magicien, agrémentée d'une maison / pièce montée. Cette belle journée a été clôturée par une soirée dansante avec DJ et open bar, pour les festifs et les plus courageux !!



II. Compte rendu de la journée de Samedi

- Discours du Président sortant – PASCAL MOUNIER :

- ✓ Petit tour de salle des adhérents présents selon leur région
- ✓ Genèse de la FNDI (différents présidents et bureaux exécutifs),
- ✓ Bilan de la présidence et des missions exécutées
- ✓ Développement de la fédération, création du partenariat pour une assurance décennale avec Euromaf, partenariat avec l'avocat (2011).
- ✓ Création des contrats d'assurance dédiés aux dessinateurs, précision de nos missions en tant que dessinateur.
- ✓ Création de logo et du site internet (2016)
- ✓ Partenariat avec une mutuelle de santé
- ✓ Rédaction des contrats types avec un maître d'ouvrage, avec un donneur d'ordre professionnel...
- ✓ Elaboration du pôle formation et logiciels
- ✓ Développement des AG et des AR
- ✓ Développement des équipes et des délégués.

Nous avons pu assister à une belle et émouvante passation de pouvoir, en bonne et due forme, avec transmission des pièces écrites.



- Discours du président entrant – RAPHAËL DINIEL:

- ✓ Bilan depuis l'entrée dans la fédération.
- ✓ 130 adhérents de plus en 2016 soit 50 % de progression
- ✓ 90 nouveaux adhérents en 2020
- ✓ Bilan de la période Covid, meilleure progression d'entrée de dessinateur dans la fédération.
- ✓ Bilan des 3 mois depuis la formation de la nouvelle équipe
- ✓ Bilan de la progression de la FNDI (contrats, partenariats...)
- ✓ Rassembler et former un poids face aux organismes
- ✓ Devenir une association forte, perdurable et connue de tous
- ✓ Nouveau découpage des régions, avec des sous-secteurs

- ✓ Nouveau pôle communication
- ✓ Nouveau pôle événementiel
- ✓ Objectif étant de développer le poste de dessinateur et la formation
- ✓ Recrutement de nouveaux bénévoles
- ✓ Soyez « positif à bloc » - https://www.youtube.com/watch?v=TS_6yg4dUJc

Présentation de la nouvelle équipe de bénévoles comprenant les secrétaires, le trésorier, les différents délégués de région, le pôle contrôle des assurances, la chargée de l'événementiel, le chargé de communication et le chargé des panneaux de chantier.



Notre fédération est un rassemblement de dessinateurs de différentes régions sur un même territoire national comprenant aussi les Dom-Tom. Nous sommes ouverts à toutes vos idées et toutes vos demandes. N'hésitez pas à nous les faire parvenir via vos délégués de région. Ensemble nous pouvons aller plus loin et accomplir de grandes choses.

<https://youtu.be/UxQK3zKOrb0>

- Intervention / Bilan Logiciels et formations – LAURENT BOURDENET :
 - ✓ Bilan suite au sondage de 2018, compétences et utilisations de chacun :
 - Matériel (MAC, PC, licence, mise à jour...)
 - Logiciels exploités (ArchiCAD, Revit / Autocad, All plan, Arc+...)
 - Formations (Niveau différents, changement, début sur un nouveau logiciel, expert...)
 - Financement (Implication financière, forme fiscale, ...)
 - Planning (Anticipation sur le temps passé en formation, diminution du temps passé sur les dossiers...)
 - ✓ Finalité de la recherche de partenaires :
 - National (Présents sur toutes les régions)
 - Obtenir des tarifications spécifiques à la FNDI
 - Rapidité des réponses
 - Proposition personnalisée, exclusivement pour la FNDI
 - Formation individuelle, personnalisée, mutualisée
 - Accompagnement personnalisé (Utilisation, matériels...)
 - Connaître les événements (Mise à jour - Nouvelle version)

- ✓ Réflexion :
 - Réflexion sur l'avenir
 - Activités de demain
 - Communication
- ✓ Objectif :
 - Développement de la FNDI
 - Offrir des services et des avantages exclusifs
- ✓ Agenda :
 - 2018 *Sondage*
 - 2019 *Recherche de partenaires / site / prise de décisions*
 - 2020 *1^{er} Partenariat CAP INFO (matériels informatiques, logiciels et formations)*
 - 2021 *Intégration de 2 nouveaux partenaires*
 - 2022 *Nouveaux sondages auprès des adhérents.*
- ✓ CAP INFO :
 - Offre de service : *Cloud, logiciel de gestion d'entreprise, CAO, BIM, formations, revendeur informatique.*
 - Pour la FNDI : *7 logiciels proposés*
 - + de 350 clients / réseau national
 - Personnel qualifié, professionnel du bâtiment
 - Formation : *Présentiel, visio, ciblé bâtiment, réalisé par des professionnels du bâtiment avec des problématiques architecturales*
- ✓ DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES :
 - **ALLPLAN 2022**: *propose des 3D, 2D, rendus et Bim*
 - o *Partenaire acteur*
 - o *Nouvelle version applicable*
 - o *Offre de réduction valable jusqu'à la fin de l'année*
 - o *Offre basique et offre architecture*
 - **ZWCAD** : *propose CAO, Bim, groupe de différents logiciels*
 - o *Concurrent à Autodesk*
 - o *3 Produits, 15 % de réduction*
 - o *9 000 Utilisateurs.*

Un emailing vous sera très prochainement envoyé pour vous proposer nos offres exclusives.

- Intervention de Maître TOURNAIRE :

- ✓ Interventions et conseils juridiques auprès de la FNDI depuis 3 ans, dans la vie professionnelle, les relations professionnelles et face à différentes difficultés.
- ✓ Le protocole de mise en relation est simple : prise de contact avec le secrétariat et établissement d'un rendez-vous téléphonique avec Maître Tournaire.
- ✓ Bilan des différentes questions / prestations établies en 3 ans :
 - 30 % concernant LES CONTRATS À FINALISER
Entre particuliers, professionnels, clauses risquées....
 - 16 % concernant URBANISME
PC, DP, problème de vue, de voisinage, recours au PC, attitude des maires...
 - 14 % concernant CONVENTION AVEC ASSUREUR
Contrat à spécifier dans notre métier, couverture avant réception des travaux, responsabilité contractuelle avant réception, les assurances d'entreprise ne sont pas faites pour les dessinateurs....
 - 12 % concernant HONORAIRES
Impayés, comment calculer les tarifs, mission terminée avant la fin....
 - 6 % concernant L'EMPLOI DU TERME ARCHITECTURE
Interdiction d'employer le terme ARCHITECTE, discussion pour le terme architecture.
 - 6 % concernant RESPONSABILITÉ
Vérifier l'assurance déclarée, prévenir l'assureur pour toute nouvelle mission, responsabilité du début à la fin de la construction, responsabilité décennale, biennale et garantie de parfait achèvement...
 - 5 % concernant SOUS TRAITANCE
Problème avec architecte, CCMI, obligation de résultat.
 - 2 % concernant SITE INTERNET
 - 2 % concernant CONTRAT APPOORTEUR D'AFFAIRE
 - 2 % concernant LOGISTIQUE - INFORMATIQUE
 - 1 % concernant DIRECTION EXÉCUTION DES TRAVAUX
Un rendez-vous de chantier et un compte rendu de chantier par semaine.
- ✓ Autres sujets abordés :
 - Vérifier avec l'assurance si on est protégé avant réception
C'est fondamental
 - Vérifier s'il y a une sur prime pour gros dossier
On ne peut pas s'engager sur une obligation qui dépend de quelqu'un d'autre.
 - Avoir chiffré à 15 % près le budget du maître d'ouvrage pas au-delà
Le montant peut varier, prévoir dans le contrat.
 - Etude de sol à demander
Sinon indiquer sur le permis que l'étude de sol est à la charge du maître d'ouvrage. Indiquer que les plans ne sont pas des plans d'exécution.
 - Retirer les APD, si la mission n'est pas exécutée.
Dangereux.
 - Ne pas utiliser le mot ARCHITECTE, mais architecture qui reste à éviter globalement.

- Mot de la fin de Raphaël DINIEL :

- ✓ Médiateur obligatoire pour les dessinateurs travaillant avec les particuliers.
 - Obligation d'avoir un médiateur à la consommation depuis 2016.
 - Convention de partenariat signé avec la FNDI à des tarifs préférentiels.
 - Indiquer la souscription de cette convention sur vos contrats
 - Manquement sous peine d'amende (15 000 €)
 - <https://www.fdi-nationale.fr/page/1517163-cnpm>



La médiation à la consommation

Droits et obligations des dessinateurs indépendants face à la médiation

CNPM ÉDIATION
CONSUMMATION

Qu'est ce que la médiation à la consommation ?

La médiation à la consommation est une façon de résoudre les conflits à l'amiable avec une aide extérieure à l'entreprise et au client. Le médiateur intervient entre un professionnel et son client lié par un contrat. On appelle consommateur : « Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

Comment ça marche ?

Le recours à un médiateur doit être aisément accessible par voie électronique ou par courrier par les 2 parties (dessinateur et son client) bien que l'appel à un médiateur ne se fasse que par le client. Autrement dit le dessinateur propose un médiateur pour que le client y ait accès gratuitement. Il faut donc préciser qui est le médiateur mis à la disposition de vos clients sur vos supports (site internet, contrat, facture...). Cependant, il vous faut souscrire au préalable à une offre de ce médiateur avant de l'indiquer sur vos supports.





Les obligations des dessinateurs

L'obligation d'avoir un médiateur à la consommation est effective depuis 2016. Ce service doit être mis à disposition de nos clients dès lors que nous faisons affaire avec un particulier dans l'année. La loi dit : « Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. À cet effet le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation » (L 612-1 du code de la consommation).



Pénalité

Il faut noter que tout manquement à ce dispositif est passible d'une amende administrative dont le montant ne peut excéder 3 000 € pour un particulier et 15 000 € pour un professionnel.

Médiateur négocié par la FNDI

La FNDI a négocié des tarifs préférentiels auprès d'un médiateur à la consommation référencé. Une convention a été signée avec « CNP Médiation consommation » pour une adhésion à leur plateforme ainsi qu'un forfait par intervention. Vous pouvez souscrire à ce service sur : www.cnpm-mediation-consommation.eu





Retrouvez plus de détails dans le bulletin du mois août 2021 sur votre espace adhérent de la FNDI



FÉDÉRATION NATIONALE DES DESSINATEURS INDÉPENDANTS

avec



Réalisé par la FNDI - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

- ✓ Partenariat Magazine avec A'A'.
- Abonnement annuel + 2 hors-séries offerts
 - Code promo pour les adhérents :
 - <https://www.fdi-nationale.fr/page/1575087-reduction-aa>



L'Architecture d'Aujourd'hui



FÉDÉRATION NATIONALE DES DESSINATEURS INDÉPENDANTS

OFFRE PARTENAIRE
offre valable jusqu'au 30/08/2022

UN AN D'ABONNEMENT (120€) =



6 numéros

+



3 hors-séries

+ 2 HORS-SÉRIES OFFERTS

III. Liens utiles

- ✓ CONTRATS TYPES :
<https://www.fdi-nationale.fr/page/520554-contrats-types>
- ✓ COMMANDE DE PANNEAUX DE CHANTIER :
<https://www.fdi-nationale.fr/page/858795-panneaux-de-chantier>
- ✓ COMMUNICATION DE LA FNDI / FACEBOOK / LINKEDIN:
<https://www.fdi-nationale.fr/page/520582-communication-logo-fndi>
- ✓ ACTIONS MENEES :
<https://www.fdi-nationale.fr/page/510060-nos-actions>
- ✓ NOS PARTENAIRES :
<https://www.fdi-nationale.fr/page/1525237-nos-partenaires>
- ✓ MEDiateURS :
<https://www.fdi-nationale.fr/page/1517163-cnpm>

IV. Remerciements



- ✓ Pascal MOUNIER : Merci pour toutes tes démarches, toutes tes actions et merci d'avoir fait évoluer notre fédération. Nous te souhaitons une bonne retraite. Pascal restera encore une année vice - président.
- ✓ Michel DEMOULIN : Merci pour toutes ses années en tant que délégué de la Région Est. Merci pour ton dévouement et ton implication. Nous te souhaitons une bonne retraite. Michel restera membre d'honneur et épaulera Marissia, si nécessaire pour la Région Est.
- ✓ Lionel MARCHAND : Merci pour ton travail effectué au sein de la FNDI, et ton aide pour la gestion de la région Ouest. Bonne continuation. Au plaisir de te revoir pendant un prochain rassemblement.

- ✓ Vanessa DEROUINEAU : Merci pour ton investissement au sein de notre association depuis toutes ses années. Tes différents rôles exercés prouvent ton engagement auprès de nous, tu as su être une bonne secrétaire, trésorière, et déléguée. Merci de continuer encore ton rôle au sein de la région Centre.
- ✓ Valérie CHAMOUX : Merci à toi, pour tout ton travail concernant les assurances, les contrats d'assurances et les contrats types. Ton travail a permis de créer des fondations solides pour la FNDI et tous nos dessinateurs. Merci et bonne continuation.
- ✓ Merci à tous les autres bénévoles qui par leur temps et leurs travaux ont permis à la fédération d'arriver où elle est aujourd'hui.

V. Evènement à venir

<https://www.fdi-nationale.fr/page/1626850-evenements>

● ASSEMBLEE GENERALE :

- ✓ Date de l'événement : Du 20 au 22 mai 2022
- ✓ Lieu de l'événement : Gérardmer
 - Nous vous informerons des détails en temps et en heure.

● ASSEMBLEES REGIONALES :

- ✓ REGION NORD :
 - Date de l'événement : Septembre 2022
 - Lieu de l'événement : à préciser
- ✓ REGION CENTRE :
 - Date de l'événement : à préciser
 - Lieu de l'événement : à préciser
- ✓ REGION OUEST :
 - Date de l'événement : Vendredi 11 Mars 2022
 - Lieu de l'événement : Vannes
- ✓ REGION EST :
 - Date de l'événement : Samedi 5 Mars 2022
 - Lieu de l'événement : Vignieu
- ✓ REGION SUD :
 - Date de l'événement : Vendredi 18 Mars 2022
 - Lieu de l'événement : à préciser

VI. Penses bête

- ESPACE ADHERENT :

- ✓ Mettre à jour votre compte, vos coordonnées complètes pour un bon référencement dans l'annuaire.
- ✓ Changement de situation : merci de nous informer tout changement de situation (salariat, changement de forme juridique ou assureur...)

- IDEES :

- ✓ Si vous avez des idées, nous étudions toutes propositions. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué de région. Voici les coordonnées pour nous joindre : <https://www.fdi-nationale.fr/page/510057-notre-equipe>

- ECHANGES :

- ✓ Rejoignez-nous sur le groupe Facebook, et sur LinkedIn

- INTERDICTION D'UTILISER LE TERME « ARCHITECTE – ARCHITECTURE » :

- ✓ Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser les mots ARCHITECTE et ARCHITECTURE.

